

RSA : RAS ?

Article paru dans l'édition du 02.09.08

Par l'un de ces contre-pieds dont il a le secret, le président de la République a mis fin à l'invraisemblable feuilleton de l'été. Oui, le revenu de solidarité active (RSA) verra le jour. Oui, l'Etat apportera, comme promis, un financement net de 1,5 milliard d'euros. Il n'y a, à vrai dire, jusque-là rien de surprenant, tant il aurait été politiquement désastreux pour la majorité de renoncer au RSA. La seule nouveauté est que cet effort budgétaire ne sera pas financé pour l'essentiel par un redéploiement de la prime pour l'emploi (PPE) - qui contribuera seulement à hauteur de 300 millions d'euros -, comme on avait pu le craindre, mais par un prélèvement modeste (1,1 %) sur les revenus du patrimoine et des placements des ménages. Il s'agit, sans aucun doute, d'une bonne nouvelle.

Elle ne suffit cependant pas (malheureusement) à rendre le RSA totalement satisfaisant. Tout d'abord, il convient de mesurer cet effort budgétaire - qui va dans le bon sens - à l'aune de l'ensemble de la politique fiscale du gouvernement. Or, celle-ci reste massivement inégalitaire : la réforme des droits de mutation, le bouclier fiscal à 50 % et la réforme de l'impôt sur la fortune (ISF) représentent un coût prévu de plus de 3 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent les 3,7 milliards d'euros du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts immobiliers. L'impôt destiné à financer le RSA constitue donc davantage un ajustement à la marge qu'une véritable révolution fiscale. Nicolas Sarkozy n'est pas encore Robin des bois.

Par ailleurs, ce nouvel impôt ne contribue pas à clarifier le système fiscal, qui est chaque jour plus illisible. On ne peut qu'appeler de nos vœux une mise à plat de la fiscalité directe, afin de rendre aussi transparente que possible la politique redistributive du gouvernement. C'est non seulement une exigence d'efficacité, mais aussi un impératif démocratique.

Enfin, et surtout, cette annonce ne change rien à la véritable nature du RSA. Il s'agit, en réalité, d'une réforme (souhaitable) de la PPE, et non d'un véritable outil de lutte contre la grande pauvreté. Le RSA n'améliorera pas les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux qui ne parviennent pas à retrouver un emploi. Or le niveau relatif des minima sociaux n'a cessé de se dégrader depuis les années 1990. Pour une personne seule, le RMI représentait, en 1990, 34,9 % du revenu médian, contre 30,1 % en 2007. Le RSA ne permettra pas d'enrayer ce décrochage, d'autant plus préoccupant que les hauts revenus ont beaucoup augmenté ces dernières années. Les revenus des 1 % de ménages les plus riches ont progressé de 20 % entre 1998 et 2005, tandis que le revenu médian n'a augmenté, au cours de la même période, que de 4,3 %. Cela explique pourquoi l'intensité de la pauvreté (mesurée par l'écart entre le revenu médian des pauvres et le seuil de pauvreté) a augmenté entre 2002 et 2005, passant de 16,3 % à 18,2 %. On assiste donc à un accroissement des inégalités extrêmes, qui deviennent difficilement acceptables. Le RSA n'apporte, sur ce point, pas de réponse. Pis, il laisse entendre qu'il y a deux sortes de pauvres : d'un côté les laborieux, qui méritent d'être aidés, et de l'autre ceux qui restent éloignés de l'emploi et qui doivent être abandonnés à leur sort. C'est une vision simpliste et injuste.

L'amélioration des dispositifs d'insertion est une nécessité. Mais elle ne peut se réduire à une simple revalorisation des incitations financières à la reprise d'un emploi. Elle suppose une politique sociale ambitieuse permettant aux plus démunis d'acquérir les moyens de sortir de la pauvreté par la formation, l'aide au logement, l'amélioration des systèmes de garde pour les enfants, et un accompagnement professionnel personnalisé et efficace. Il est indispensable de garantir à ceux qui ne peuvent travailler les moyens de vivre décemment. Le RSA n'est pas à la hauteur de ces enjeux.

THIBAUT GAJDOS

